

Septième conférence : l'organisation de l'Eglise.

La seule structure laissée par Jésus a été le groupe des Douze. Ils sont mentionnés dans les Actes, mais c'est Pierre qui domine la scène. Plus tard est constitué, à l'initiative des Douze, le groupe des Sept. Il faut laisser à ces titres, les Douze, les Sept leur indétermination. Il faut éviter de parler des « douze apôtres », et plus encore des « sept premiers diacres ».

L'expression « douze apôtres » est propre à Luc et bien d'autres que les Douze ont été apôtres. C'est le cas, bien sûr, de Paul, mais aussi de Barnabé et de Silas, l'adjoint de Paul lors du second voyage missionnaire. Quant au Sept, ils n'exercent en rien une fonction diaconale. Etienne et Philippe, les deux seuls dont nous savons quelque chose, sont des prédicateurs de l'évangile, l'un à Jérusalem, l'autre en Samarie.

La première structure que l'on voit émerger dans l'Eglise est la triade « apôtres, prophètes, docteurs ». On a cela chez Paul. L'apôtre est un envoyé, un prédicateur délégué par une Eglise pour la mission. On en voit clairement l'institution à Antioche pour Barnabé et Paul lorsqu'ils sont envoyés à Chypre lors du premier voyage missionnaire. Les prophètes et les docteurs sont des ministres sédentaires, liés à une communauté particulière. Il est difficile de distinguer les fonctions de prophète et de docteur. Cependant, on devine que la fonction de prophète a un statut plus élevé et que, donc, le prophète joue un rôle de gouvernement. Cependant le trait caractéristique de ces premiers ministères est que leur exercice est très communautaire.

Bientôt cependant vont apparaître d'autres fonctions. D'abord, celle de « presbytre », qui veut dire « ancien ». C'est un décalque de la structure synagogale. Les communautés juives étaient gouvernées par un groupe d'anciens. Il n'est pas étonnant que les chrétiens aient repris la terminologie juive. Dans les Actes, Paul, qui porte la collecte à Jérusalem, convoque à Milet les « anciens » d'Ephèse et leur fait ses recommandations. Mais, dans les communautés plus marquées par l'hellénisme, on voit apparaître des « évêques » et des « diacres ». Il y a une assez nette distinction entre les deux fonctions : les « évêques » enseignent et gouvernent, les « diacres » prennent en charge les biens matériels et la solidarité. Mais, ils peuvent être, aussi, les délégués de la communauté auprès d'autres communautés. Plus tard, vers la fin du premier siècle, les deux structures, celle d'origine juive et celle d'origine hellénistique, ont fusionné et l'on a eu la triade « évêque-presbytre-diacre ». Elle remplace progressivement la structure originelle « apôtre, prophète, docteur ».

Au départ, les « évêques » formaient un collège, à l'image des « presbytres », à la manière du groupe des « anciens » des synagogues, mais une très importante évolution va se produire. Bientôt, pour chaque communauté, il n'y aura plus qu'un seul évêque : on pourra, alors, parler d'« évêque », entouré d'un « presbytérium », d'un groupe de « presbytres », les « prêtres », et assisté de « diacres ». Cela est clairement exposé dans les lettres d'Ignace d'Antioche. On peut même dire que c'est « théorisé ». Ignace fait de l'évêque le véritable chef de la communauté, qui donc a une tête bien identifiée. C'est ainsi que l'on parle d'« épiscopat monarchique ». Et, de fait, tout va passer par l'évêque. Mais, dans l'Antiquité, l'évêque agit en permanence en collaboration et a soin d'être très proche de sa communauté. Je prends un exemple, que je développe.

Pendant la persécution de Dèce, avant même qu'elle se déclare, Cyprien avait quitté Carthage et s'était caché. Certains lui en feront le reproche, mais cela a permis à son Eglise de conserver son chef dans ces circonstances tragiques. A Rome, l'évêque Fabien avait été arrêté au début de la persécution et il était mort en prison. Pendant le long mois, l'Eglise romaine a été gouvernée par un groupe de prêtres et quand, enfin, on a élu un nouvel évêque, cela a provoqué un schisme.

Je reviens à Carthage, à Cyprien. En raison de la durée de la persécution et des dégâts qu'elle avait fait dans les rangs du clergé est venu le moment où il a fallu procéder à des ordinations. Cyprien, éloigné de Carthage, choisit quelques hommes de bonne réputation et les ordonne lecteurs pour qu'un jour ils soient prêtres. Cependant, il a bien conscience que cela n'est pas tout à fait normal. Un tel choix aurait dû se faire en communauté. Et donc Cyprien écrit à son Eglise, l'Eglise de Carthage, et se justifie d'avoir dû passer outre aux règles ordinaires. On a là un bel exemple d'exercice de la fonction épiscopale. L'évêque prend ses responsabilités, mais il est très conscient de la nécessité du lien concret et vivant avec la communauté.

Les Eglises, dans l'Antiquité, sont chacune l'Eglise du Christ. Chacune est l'Eglise catholique en un lieu particulier et c'est la communion de toutes les Eglises qui fait l'Eglise, l'Eglise universelle. Cette réalité de l'Antiquité est une vérité pour aujourd'hui. L'Eglise n'est pas comme la République française avec ses départements et ses préfets et un ministre de l'Intérieur qui les dirige. L'Eglise est communion, communion d'Eglises, toutes locales. Cependant il y a une Eglise qui a un rôle particulier, l'Eglise de Rome et son évêque, auquel on réservera le nom de « pape » : dans l'Antiquité, il est porté par tous les évêques. L'Eglise de Rome et son évêque ont la charge d'assurer la communion.

Nous l'avons dit, l'évêque est le chef de sa communauté. Et, c'est en tant que tel qu'il participe aux conciles, c'est-à-dire aux réunions d'évêques. Ils ont été très nombreux. On estime leur nombre à 10 000 dans l'Antiquité. Ces réunions sont locales et peuvent être très fréquentes. Cyprien, en tant qu'évêque de Carthage, la capitale de la Province, exerce la fonction de métropolitain et réunit des évêques de la Province d'Afrique deux fois par an, une fois au printemps et une fois à l'automne. C'est le rythme de la conférence épiscopale française aujourd'hui.

Dans l'Antiquité il y a une véritable culture de la collégialité. Jamais un évêque ne comprend son Eglise comme un groupe fermé sur lui-même et l'on communique beaucoup. Outre les réunions, il y a les lettres et l'envoi de délégués. J'ai déjà dit qu'originellement les diacres avaient ce rôle.

Au début du second siècle, au plus tôt - il faudra du temps pour que cela se généralise - on a la triade « évêque-prêtre-diacre ». Mais, d'autres fonctions existaient et peu à peu elles vont s'institutionnaliser. La croissance des communautés, très importante dans les grandes cités, va jouer dans le sens d'une complexification de la structure ecclésiale.

Dans les premiers temps apparaît la fonction de « lecteur ». C'est ainsi que l'on entrait dans la « cléricature », car déjà s'était mis en place la distinction, appelée à se renforcer, entre clercs et laïcs. C'est ainsi que Basile de Césarée devient lecteur avant d'être ordonné prêtre. Plus tard, à la mort de l'évêque Eusèbe, il deviendra évêque. C'est ce qu'avait fait Cyprien : il avait ordonné lecteurs de jeunes clercs en vue de les ordonner plus tard prêtres.

En fait, souvent, après le lectorat, on devenait ou diacre ou prêtre et, à moins de devenir évêque, on le restait. Cependant, Jean Chrysostome a vécu toutes les étapes du parcours : il a été lecteur, puis, diacre, puis prêtre, puis évêque. A noter que lorsqu'au milieu du Vème siècle, Léon le grand est élu évêque de Rome, il est alors diacre.

Petit à petit le parcours d'ordination se met en place, on vient de le voir avec Jean Chrysostome, mais jusqu'à la fin du IVème siècle, des exceptions existent. C'est ainsi que saint Ambroise devient évêque de Milan alors qu'il n'est encore que catéchumène ! Le prédécesseur de Jean Chrysostome sur le siège de Constantinople, Nectaire, sera dans le même cas.

L'évêque joue un rôle déterminant dans le choix des ministres : lecteurs, diacres ou prêtres. Cependant, nous l'avons dit avec Cyprien, il prend soin de consulter. Les évêques, eux, sont normalement choisis par acclamation. L'expression « vox populi, vox Dei » concerne l'élection des évêques.

Assez peu de temps après son baptême Cyprien avait été ordonné prêtre, mais à la mort de l'évêque les chrétiens de Carthage font le siège de sa maison et lui impose d'être leur évêque. Pour Ambroise, les choses se sont passées de manière plus étonnante encore. Après la mort de l'évêque Auxence, qui était arien, on se réunit dans la plus grande des basiliques de Milan pour désigner l'évêque. Comme Ambroise, qui était alors gouverneur de la province, craignait des mouvements de foule il était venu avec des soldats pour surveiller et encadrer la foule. C'est alors qu'un enfant se mit à crier : « Ambroise évêque ! » et toute la foule réclama Ambroise comme évêque. C'est ainsi qu'Ambroise est devenu évêque !

Basile de Césarée est devenu évêque de manière plus ordinaire, par une désignation lors d'une importante réunion d'évêques, du clergé et de la communauté de Césarée. Mais, c'est lui qui désignera son frère, Grégoire de Nysse, et son ami, Grégoire de Nazianze, comme évêques. Augustin, lui, sera choisi comme prêtre par l'évêque d'Hippone, puis sera son coadjuteur et, à sa mort, lui succèdera.

Il faut ajouter que ces assemblées d'élection épiscopale pouvaient être chaudes. Pour l'élection du pape Damase, au milieu du IV^{ème} siècle, les échauffourées entre les deux partis rivaux ont fait plus de cent morts. On comprend que quelque temps plus tard le préfet de la Province de Milan, Ambroise, ait pris la précaution d'être là. Et c'est ainsi que, de manière totalement imprévue, il est devenu évêque.

S'il y a eu un parcours ordinaire, celui de ces assemblées d'église, il y en a eu bien d'autres. J'en ai cité quelques-uns. On peut ajouter une désignation très particulière, celle par l'empereur. Cela a été le cas pour Nectaire et Chrysostome en tant qu'évêques de Constantinople. Faut-il aujourd'hui revenir aux assemblées d'Eglise choisissant leur évêque ? Probablement pas ! Mais on peut, sans doute, s'en inspirer, en tenant compte des réalités de notre temps. Il reste qu'on ne peut guère imaginer le préfet de Vaucluse devenir, par acclamation dans Notre-Dame des doms, évêque d'Avignon !

Je n'ai rien dit sur les ministères féminins et sur le rôle des femmes dans les communautés chrétiennes de l'Antiquité. En fait, massivement, la cléricature concerne les hommes. Cependant, en Orient, il y a eu des « diaconesses », qui n'étaient pas un doublon féminin des diacres, mais exerçaient un ministère particulier non dénué d'importance. Ainsi Olympias, la grande amie de Jean Chrysostome.

Nous sommes en synode et les questions d'organisation de notre vie communautaire sont en débat. Je vous souhaite un débat de fond et fructueux. Vécu dans la fraternité et le respect de chacun.